

Verbatim de Jean-Claude Gaudin répondant sur les 130 000 euros de versements reçus des comptes UMP du Sénat

« Je suis devenu président de l'UMP du Sénat en février 2011. Je le suis resté jusqu'en septembre 2014. Je vous rappelle que l'article IV de la constitution dit que les groupes politiques s'organisent comme ils le souhaitent. Autour de moi, il y a un trésorier et une dame chargée de veiller sur les finances du groupe.

Quelle est mon erreur car j'en ai fait une ? C'est qu'en tant que président de groupe, je disposais des chèquiers du groupe mais parce qu'il y avait un trésorier et une comptable je ne m'en suis jamais servi. Je n'ai jamais tiré un chèque sur le groupe UMP du Sénat. Si je l'avais fait, Tracfin, Mediapart ou je sais pas quoi (sic) n'auraient rien vu puisque ce serait dans la comptabilité directe du groupe. Or, on regarde la comptabilité Gaudin.

Entre février 2011 et septembre 2014 je suis président d'un groupe de 144 membres. Qu'est-ce que je fais ? J'ai des dépenses de restaurant avec les élus, quelques fois, quand les élus reçoivent des invités et que je suis là aussi ou les collaborateurs directs que j'invite régulièrement. Quand vous ferez la radioscopie, on vous le dira au Sénat. Je fais quelques déplacements pour aller soutenir des sénateurs qui en ont besoin.

Je paie avec ma carte de crédit. Je prends la facture et je la donne une fois par mois à la comptable du groupe qui me donne un chèque que je mets sur mon compte au Crédit agricole. Alors, puisqu'on fait la radioscopie de tout sur les hommes politiques en ce moment, on constate que régulièrement je recevais un chèque qui était la conséquence des factures que j'avais données. Voilà, j'ai payé de mon fric personnel, on m'a remboursé, c'est pour ça que vous trouvez cela.

Alors, puisque vous me poussez dans mes retranchements, le compte ne peut pas être à la virgule près car il y avait une tradition qui remontait à Charles Pasqua pour tous les présidents qui m'ont précédé. Chaque mois, on prélève une somme d'argent sur les sénateurs. À la fin de l'année, on rendait une somme de 7000 euros aux sénateurs. Donc vous enlèverez trois fois 7000 euros à la somme dont vous parlez.

Quand j'ai quitté la présidence de groupe, un mois et demi après, le groupe en entier m'a donné quitus de ma question. J'ai laissé une situation saine et même prospère. Vous savez, il y a vingt ans que je suis maire, je n'ai jamais dû traverser à Marseille – même avec le ferry-boat– pour aller au palais de justice. »